L'assurance, un levier stratégique du financement de la restauration de la nature

Aurélie Fallon Saint-Lô
Directrice Durabilité pour l'assurance chez AXA

L'économie et la santé mondiales dépendent étroitement de la santé de nos écosystèmes. Cependant, les investissements dans la restauration de la nature restent nettement inférieurs aux seuils nécessaires pour assurer une nature durable. Le salut ne peut provenir uniquement des mécanismes de financement traditionnels, majoritairement publics, qui demeurent insuffisants. Il faut donc réussir à mobiliser de nouveaux capitaux privés en créant des solutions innovantes qui limitent l'incertitude et le profil de risques. Pour ce faire, AXA, en partenariat avec SCOR, a lancé un produit d'assurance qui prend en charge le coût de la remise en état d'écosystèmes naturels à la suite d'un sinistre, dans le cadre de projets de restauration de la nature. Grâce à un processus rigoureux, fondé sur une *due diligence* approfondie et un réseau international d'experts, les trajectoires de restauration sont sécurisées et fiabilisées, afin d'encourager les investisseurs à financer la restauration de la nature.

Le World Economic Forum nous rappelle qu'environ 50 % de l'économie mondiale dépend directement ou indirectement d'écosystèmes sains[1]. Il faut donc non seulement protéger les écosystèmes naturels des pressions anthropiques, mais également les restaurer. L'intérêt accru pour la restauration de la nature se manifeste par un accroissement de la législation et de la réglementation ces dernières années, comme le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal adopté en 2022, le Règlement 2024/1991 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2024 relatif à la restauration de la nature[2], la législation sur le gain net de biodiversité en Angleterre[3], la Loi sur la conservation de la nature au Japon[4], et la Loi 2173 de 2021 en Colombie : Promotion de la restauration[5].

Les différentes Conférences des Parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique à Cali (« COP16 ») et sur le climat à Belém (« COP30 ») ont souligné les défis persistants liés au financement de la restauration et de la conservation de la nature. Le but fixé lors de la COP15 en 2022, à savoir lever 200 milliards de dollars américains par an pour la protection de la biodiversité d'ici 2030, n'a pas été atteint à ce jour et semble peu probable de l'être à l'avenir. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP)[6], le financement nécessaire pour la restauration doit quadrupler, et passer de 64 milliards de dollars en 2022 à environ 296 milliards d'ici 2030, pour atteindre les objectifs globaux en matière de biodiversité et de climat.

Les désaccords persistent entre les nations sur la manière dont la restauration et la conservation doivent être financées, et il se peut que les gouvernements ne soient pas en mesure de prendre les engagements économiques nécessaires pour relever ces défis. Des écosystèmes stables et une biodiversité saine sont essentiels pour soutenir l'atténuation du changement climatique, tout en étant cruciaux pour l'adaptation et la résilience face aux impacts physiques d'un climat en mutation, et constituent par ailleurs un fondement déterminant de la santé humaine. Protéger et reconstruire la nature et la biodiversité est plus important que jamais. C'est une nécessité stratégique pour la résilience économique, la souveraineté alimentaire, la santé publique et la sécurité nationale.

FINANCER LA RESTAURATION DE LA NATURE

Afin de protéger la biodiversité, indispensable à notre santé, sont mis en œuvre des projets de restauration de la nature. De tels projets consistent à redonner vie à des écosystèmes dégradés, comme des zones humides, des forêts ou des prairies, afin d'améliorer la qualité des sols, des eaux et accueillir la biodiversité. Ces écosystèmes naturels retrouvent ainsi leur rôle écologique et leurs services écosystémiques. Cela passe par des actions concrètes telles que la renaturation, la désartificialisation des sols, la (re)plantation et l'évolution des pratiques afin d'accroitre la résilience des communautés locales face aux aléas climatiques.

1 World Economic Forum (2020) Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy [Les risques liés à la nature s'intensifient : pourquoi la crise qui frappe la nature est-elle importante pour les entreprises et l'économie ?]

2 Regulation - EU - 2024/1991 - EN - EUR-Lex.

3 Biodiversity net gain - GOV.UK.

4 Direction générale du Trésor (2018) Les politiques japonaises pour la biodiversité.

5 Ley 2173 de 2021 – Restauración Ecológica a través de la siembra de árboles y creación de bosques en el territorio nacional [Loi n° 2173 de 2021 – Restauration écologique par la plantation d'arbres et la création de forêts sur le territoire national].

6 UNEP (2026) State of Finance for Nature 2026 report [Rapport 2026 sur l'Etat de la Finance pour la Nature].

Récifs coralliens[7].

À titre d'exemple, restaurer une zone humide, comme une mare agricole, une grande tourbière ou un marais alluvial, consiste à rétablir son fonctionnement hydrologique, écologique et biologique, en s'appuyant sur un diagnostic réalisé au préalable sur le régime de l'eau, les sols, la biodiversité, les usages humains, et les causes de la dégradation. Ces dernières peuvent être multiples, comme un drainage, un remblai, une rectification des cours d'eau, de la pollution, des espèces invasives, l'artificialisation des sols, ou encore les aléas climatiques amplifiés par le changement climatique qui en est à la fois une cause et une conséquence. Restaurer les zones humides est crucial notamment afin de restaurer leur rôle d'éponge et de réduire les risques d'inondation.

Des écosystèmes stables et une biodiversité saine sont essentiels pour soutenir l'atténuation du changement climatique

De tels projets nécessitent des financements conséquents, octroyés par divers acteurs. Les mécanismes traditionnels de financement reposent principalement sur des financements publics[8,9]. Malgré ce rôle central, les niveaux d'investissement publics restent insuffisants au regard des besoins croissants. Le financement privé de la restauration écologique demeure quant à lui relativement limité, évalué à 27 % des flux totaux. Les autres canaux, tels que le financement d'ONG de conservation, la philanthropie et l'investissement à impact restent marginaux.

Ainsi, plus des 2/3 des financements privés transitent par des mécanismes de compensation écologique, qui consistent à compenser les impacts d'un projet (par exemple un projet d'extraction minière) par la restauration ou la protection d'écosystèmes ailleurs[6]. Ce sont principalement les marchés volontaires du carbone, sur lesquels s'échangent les crédits carbone, et les crédits biodiversité qui mobilisent les financements privés.

Tout porteur d'un projet visant à réduire ou capturer des émissions de CO_2 (comme la reforestation) peut émettre un crédit carbone par tonne de CO_2 évitée ou stockée. Ces crédits sont ensuite acquis par des tiers afin de compenser leurs propres émissions, permettant ainsi le financement du projet. Cependant, les controverses passées obligent le marché volontaire du carbone à prouver son intégrité climatique, et générer des co-bénéfices sociaux et environnementaux en s'appuyant sur des cadres et des standards rigoureux. En effet, seule une part très limitée des crédits correspond effectivement à des réductions additionnelles d'émissions[10], et certaines analyses montrent un effet pervers de ces crédits et une intensification des pressions anthropiques dans les zones concernées[11].

7 "Coral Reef" publiée par le Service océanographique national de la NOAA, est accompagnée de la mention « Public Domain Mark 1.0.

8 UNEP (2024) Growing the Green: How and why restoration finance needs to quadruple by 2030 - State of Finance for Nature - Restoration Finance Report [Growing the Green : Comment et pourquoi le financement de la restauration doit quadrupler d'ici 2030 - État des finances pour la nature - Rapport sur le financement de la restauration]. p.8. Nairobi. https://wedocs.unep.org/20.500.11822/46730.

9 UNEP (2024) La nature fait son retour : Les Nations unies désignent sept programmes phares de la restauration mondiale.

10 The Guardian (2023) Revealed: more than 90% of rainforest carbon offsets by biggest certifier are worthless, analysis shows [Une étude révèle que plus de 90 % des crédits carbone liés à la forêt tropicale émis par le plus grand organisme de certification n'ont aucune valeur]. Carbon offsetting.

11 Zhou Z. & Almond D. (2024) Biodiversity Co-Benefits in Carbon Markets? Evidence from Voluntary Offset Projects [Des avantages connexes pour la biodiversité sur les marchés du carbone ? Les enseignements tirés des projets de compensation volontaire], p.15.

Les zones humides du Parc de Gouldsboro[13].

Quant aux crédits biodiversité, ils financent des actions ayant des impacts positifs sur la biodiversité, par exemple *via* la protection ou la restauration d'écosystèmes. Les acteurs achètent ces crédits pour soutenir des gains écologiques mesurés selon des indicateurs spécifiques, bien qu'ils soient moins standardisés et plus complexes à quantifier que les crédits carbone. Ce marché des crédits biodiversité, qui se limite à 8 millions de dollars annuels, est encore émergent et pourrait, s'il est structuré autour de standards communs rigoureux et soutenu par des politiques favorables, atteindre 2 milliards de dollars annuels en 2030[12].

La mobilisation de capitaux privés est essentielle pour atteindre les montants nécessaires à la restauration de la nature, mais nécessite des garanties solides, offertes notamment par l'assurance. Les projets de restauration de la nature sont en effet exposés à de nombreux risques, tels que des incendies, manque de précipitations ou inondations. En raison de ces risques, les gouvernements, les entreprises, les institutions financières, les ONG et les individus peuvent être réticents à financer des projets liés à la restauration d'écosystèmes naturels : la nature intrinsèquement imprévisible et la dynamique complexe des écosystèmes et des facteurs qui les impactent peuvent rendre hésitants les investissements. C'est pourquoi des solutions innovantes d'assurance sont indispensables pour rassurer les investisseurs, en garantissant la qualité et la durabilité des projets, tout en les protégeant contre les impacts négatifs.

> ***Ce sont principalement les marchés volontaires du carbone, sur lesquels s'échangent les crédits carbone, et les crédits biodiversité qui mobilisent les financements privés***

LA MOBILISATION DU GROUPE AXA POUR LA RESTAURATION DE LA NATURE

Le Groupe AXA, en garantissant la résilience d'écosystèmes côtiers et marins menacés par les évènements climatiques extrêmes par son assurance paramétrique élaboré par AXA Climate, a été pionnier dans la protection de ces écosystèmes. Les récifs coralliens sont essentiels pour protéger les littoraux contre l'érosion, préserver la santé des écosystèmes marins et soutenir les moyens de subsistance des communautés locales. Les programmes d'assurance paramétriques mis en place pour le récif corallien de San Andrés[14], ou pour les aires marines protégées aux Philippines avec « Blue Finance »

12 WEF (2023) Biodiversity Credits: Demand Analysis and Market Outlook [Crédits biodiversité : analyse de la demande et perspectives du marché], p.37.

13 « GboroSP Wetland », par Nicholas, de Pennsylvanie (États-Unis), est sous licence CC BY 2.0.

14 AXA (2025) A Pioneering Parametric Insurance Programme to Protect the Caribbean's Second-Largest Coral Reef [Un programme d'assurance paramétrique novateur destiné à protéger le deuxième plus grand récif corallien des Caraïbes].

protègent contre les conséquences des cyclones tropicaux qui affectent les communautés dépendantes des ressources naturelles en offrant des paiements rapides et prévisibles. Cependant, l'intensification croissante des événements météorologiques extrêmes exerce une pression sévère sur ces écosystèmes.

En complément de ce dispositif, l'assurance « Restore » lancée en partenariat entre SCOR et AXA en 2026 marque une inflexion notable en ce qu'il vise à sécuriser le financement même des projets de restauration de la nature, en particulier pour des écosystèmes terrestres. Ce produit offre une indemnisation durant la période où les conditions de restauration sont en cours de mise en œuvre conformément au plan de restauration du projet. C'est une étape essentielle dans la chaîne de restauration écologique qui est particulièrement critique car elle détermine la réussite à long terme des projets, qui peuvent durer plusieurs décennies. La phase initiale est souvent la plus risquée en raison de la faible intégrité écologique du site concerné, et doit être menée de façon rigoureuse pour garantir la pérennité du projet.

« Restore » propose ainsi de combler le « gap » entre le besoin et le désir de financement de projets écologiques en dé-risquant ces opportunités. Ainsi, AXA et SCOR mettent à profit expérience et expertise notamment dans la gestion des catastrophes naturelles pour créer des solutions innovantes, afin d'aider à transférer le risque des investisseurs et financeurs. Le produit fonctionne de la manière suivante : après la mise en œuvre d'un projet de restauration, si la trajectoire de restauration initiale du niveau d'intégrité de l'écosystème définie dans le plan de restauration est impactée négativement par un péril assuré prédéfini (tel qu'un tremblement de terre, un incendie ou une inondation), l'assurance indemnisera les coûts financiers liés à la création des conditions de restauration nécessaires pour ramener l'écosystème à sa trajectoire initiale de restauration prévue (ou révisée).

La mobilisation de capitaux privés est essentielle pour atteindre les montants nécessaires à la restauration de la nature, mais nécessite des garanties solides, offertes notamment par l'assurance

La qualité et la durabilité de ces opérations sont garanties par la collaboration avec des experts, notamment ceux de la Society for Ecological Restoration[15], qui assurent une *due diligence* rigoureuse. Ces experts évaluent chaque projet selon plusieurs critères, tels que la diversité des espèces plantées, l'impact social, la planification financière, le respect des écosystèmes de référence, etc. Seuls les projets présentant une forte intégrité environnementale, sociale et économique sont retenus, ce qui permet de minimiser les risques et d'assurer la pérennité de la restauration. La collaboration entre AXA et SCOR, notamment via le partenariat avec Lloyd's, constitue une étape stratégique pour déployer cette approche à l'échelle mondiale. L'expertise, la capacité financière et le réseau mondial permettent de couvrir des projets complexes, souvent de grande envergure, à travers le monde.

Cette assurance accompagne déjà un très large projet de restauration de zones humides terrestres en Louisiane, et la plantation de plus de 2 millions d'arbres indigènes dont des cyprès chauves. Ce projet permettra de réduire les risques liés aux ouragans et aux inondations, tout en améliorant la qualité de l'eau, en créant de la valeur économique et en augmentant la résilience des communautés locales. Il vise également à séquestrer plus de 900.00MT CO_2 eq sur une période de 40 ans.

CONCLUSION

Étant donné la nouveauté de cette classe d'actifs et le manque de données historiques, cette assurance joue un rôle clé pour atténuer les risques perçus par les investisseurs, facilitant ainsi l'expansion de solutions financières innovantes dédiées à la biodiversité et à la résilience climatique. Elle concrétise la feuille de route d'AXA en faveur de la biodiversité, en assurant des projets visant à restaurer des écosystèmes dégradés et à renforcer leur résilience face aux impacts climatiques tels que les inondations, les incendies ou la sécheresse. En favorisant l'investissement privé dans la nature, cette approche contribue à la création d'écosystèmes plus sains, capables d'atténuer les risques climatiques tout en préservant la biodiversité.

15 Society for Ecological Restoration [Société pour la Restauration Ecologique].

À propos de l'auteure

Aurélie Fallon Saint-Lô *est la Directrice Durabilité pour l'assurance chez AXA. Elle a suivi des études en sciences de l'environnement, notamment aux Mines de Paris, et dispose de plus de 20 ans d'expérience dans la gestion des risques environnementaux, la conception de solutions d'assurance durables et la promotion des enjeux liés à la biodiversité. Elle a créé et présidé le comité RSE chez AXA XL France et a été nommée aux Trophées de la Femme dans l'Assurance en 2015. Elle a également été conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable à Nogent-sur-Marne et elle participe à des groupes de travail au sein du Programme des Nations unies pour l'Environnement (UNEP) – principes pour l'assurance durable.*